

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2019**

DEL03NOV2019

OBJET : Approbation du plan de gestion UNESCO

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jaques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. François FAVORY

M. Jean-François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel de l'EPCC Saline royale, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de Besançon

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Accompagné par le cabinet GRAHAL, l'EPCC et la ville de Salins-les-Bains ont élaboré le Plan de gestion du bien UNESCO « De la Grande Saline de Salins-les-Bains à la Saline royale d'Arc-et-Senans : la production du sel ignigène », en concertation avec le Département du Doubs et les services de l'Etat.

Ce plan de gestion a été présenté et validé lors de la séance inaugurale de la Commission locale du bien du patrimoine mondial le 16 septembre 2019. La version finalisée de ce document, tel qu'elle est présentée en annexe au rapport, sera soumise à Monsieur le Préfet de Région avant la fin de l'année afin qu'il puisse prendre un arrêté.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC d'approuver le Plan de gestion du bien UNESCO « De la Grande Saline de Salins-les-Bains à la Saline royale d'Arc-et-Senans : la production de sel ignigène » tel que présenté en annexe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le Plan de gestion du bien UNESCO « De la Grande Saline de Salins-les-Bains à la Saline royale d'Arc-et-Senans : la production de sel ignigène » tel que présenté en annexe au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN